

FORMATION CONTINUE

Évaluation et prise en charge – An 3 (EPC205)

Public cible

Vous enseignerez aux étudiants de 3^e année la poursuite du développement de leurs habiletés cliniques dans le cadre du cours Évaluation et Prise en Charge – an 3 (MSP 345). Vous aurez à superviser un groupe de 4 personnes étudiantes que vous accompagnerez à travers des activités concrètes impliquant des patients réels et simulés. Vous aurez pour vous guider dans votre tâche professorale à vous approprier différents outils et méthodes pédagogiques pour guider les apprentissages de vos étudiants.

Contexte

Lors de cet atelier vous aurez la chance de vous familiariser avec les différentes modalités pédagogiques utilisées dans EPC 345: soit l'apprentissage des habiletés de collecte de données à travers l'histoire de cas et l'examen physique et le raisonnement clinique avec priorisation et justification des hypothèses diagnostiques et le plan de prise en charge et ce autant en milieu simulé qu'en milieux cliniques réels.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Animer les activités d'apprentissage d'EPC;
2. Cibler les messages-clés d'une bonne rétroaction;
3. Gérer leurs différentes tâches dans l'EPC.

Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- l'enseignement en contexte de classe structuré par le programme;

Les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Évaluer la performance des apprenants.

QUAND

**Le 26 août 2024
de 8 h 30 à 10 h 30
(heures de l'Est)**

DURÉE

2 heures

LIEU

**FMSS - Campus de
Sherbrooke LOCAL**

: Z7-1034

3001, 12E AVENUE NORD
SHERBROOKE (QC) J1H 5N4

Date limite d'inscription :
22 août 2024

Animation

Animation :

P^r Martin Plaisance

Conception :

P^r Martin Plaisance

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures** d'activités de développement professionnel.*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures** de crédits MainPro+.*

Cette formation est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.